CLIC-OPTIC / OCTET LIBRE

Exercer mes droits RGPD

Version	Date d'effet	Langue opposable
1.15	22 novembre 2026	Français

1. Utilisateur du service

Depuis l'application, chaque utilisateur connecté peut demander son export personnel et suivre une demande d'accès, rectification, limitation, opposition, portabilité ou effacement. Un propriétaire peut demander l'export ZIP complet de son organisation et programmer sa fermeture. Le suivi en ligne suppose un compte : c'est ce qui permet d'établir l'identité du demandeur sans exiger de pièce d'identité.

2. Personne sans compte

Si vous n'avez pas de compte - vous nous avez écrit comme prospect, ou votre organisation a été fermée - utilisez le formulaire de contact (/fr/contact/) en précisant le droit exercé, ou l'adresse publiée dans les mentions légales. Votre demande est enregistrée et traitée dans le même délai d'un mois qu'une demande faite depuis l'application. Il n'existe pas de formulaire de droits ouvert sans compte : il créerait chez nous une fiche à votre nom avant même que la demande soit vérifiée.

3. Patient ou client d'un opticien

L'opticien est le responsable du traitement de votre dossier. Contactez-le en priorité ; Clic-Optic l'assistera comme sous-traitant. Vous pouvez aussi écrire à contact@clic-optic.com en indiquant l'opticien concerné sans transmettre de dossier médical par email.

4. Vérification et délai

Une demande faite depuis un compte connecté ne nécessite aucune pièce supplémentaire. Une demande reçue par le formulaire de contact ou par e-mail est traitée à partir de l'adresse qui l'envoie. Une pièce d'identité n'est demandée qu'en cas de doute raisonnable et seules les informations nécessaires sont conservées. Réponse au plus tard sous un mois ; une prolongation de deux mois peut être notifiée pour une demande complexe.

5. Limites et recours

Certains droits dépendent de la base légale et des obligations de conservation. Un refus est motivé. Vous pouvez saisir la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/plaintes) ou la juridiction compétente.